

La Gazette des salariés du GCSMS

Permanences Paye avec Mme Delzant

En raison de la crise sanitaire les permanences se feront par téléphone. Vous pouvez prendre rendez-vous aux accueils des différents sites.

Des accueils physiques seront disponibles en fonction des demandes si l'échange par téléphone est impossible.

Le GCSMS qu'est-ce que c'est ?

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale du Pays de l'Artois

Comme nous vous l'expliquions dans notre dernière gazette, le CIASFPA ainsi que d'autres structures du secteur social et médico-social, se regroupent pour mutualiser leurs compétences afin d'apporter plus de services aux populations.

Structures membres du GCSMS

Le Centre Intercommunal d'Action Social en Faveur des Personnes Agées (CIASFPA)



Le Relai Associatif en Direction de l'Activité Mandataire (RADAM)

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile Domi-Soins 62/59 (SSIAD)



Le CIASFPA-Repas-Jardinage-Petits-Travaux



L'organisme de formation Form3A



Les résidences Service Le Clos de la Brette et Le Clos du Marais



L'association Halte Répît de la Gohelle (aide aux aidants)



D'autres structures du secteur médico-social du territoire adhérent au GCSMS.

DANS CE NUMERO

Modèle Buurtzorg



Sylvie Lesueur

Responsable Buurtzorg

Olga Thomas

Coach Support



CSSCT du CIASFPA

Date des permanences

Nouveau site internet

Notre site s'est refait une beauté



CSE

Election des membres CSE
chez DOMI SOINS 62/59



CSE

Election des membres CSE au
CIASFPA



Gestes barrières

Restons vigilants en cette période estivale



Fortes chaleurs

Soyez vigilants



Les trottinette électrique

Attention aux dangers

Sylvie Lesueur, responsable du projet Buurtzorg

Sylvie Lesueur, responsable adjointe du site de Lens est responsable de la mise en place du modèle Buurtzorg.

Nous vous présentions le modèle Buurtzorg, ou modèle d'équipe autonome, dans la précédente édition.

Aujourd'hui, madame Lesueur nous explique son rôle au sein de la mise en place des équipes :

« Mon rôle au sein de la mise en place du modèle est dans un premier temps de présenter notre nouvelle organisation aux futures équipes. Il est également important que je coordonne l'ensemble du personnel de terrain et administratif, afin de les informer du fonctionnement du modèle, d'expliquer leur participation à l'élaboration de leur future équipe, à partir de réunion, concertation, etc. L'objectif est que chacun aient les mêmes informations afin que la mise en place sur le terrain se déroule sans encombre. A ce jour 4 équipes sont en place, le retour et plus que positif. Les remarques des AVS qui me reviennent le plus souvent sont " pourquoi nous ne l'avons pas fait avant " »

Sylvie Lesueur, Responsable adjointe du site de Lens
Responsable de la mise en place du modèle Buurtzorg

Olga Thomas, Coach support



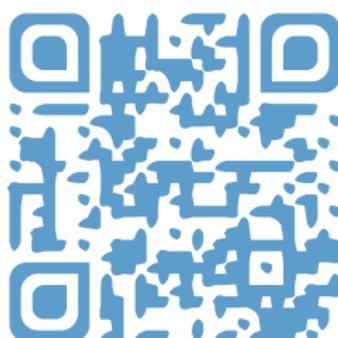
Les quatre équipes actuellement sur le terrain sont chacune supervisées par un coach. Un coach support vient également en appui afin d'apporter sa contribution au modèle. Il s'agit de madame Olga Thomas.

Le rôle de madame Thomas est de venir en soutien aux coaches des équipes déjà en place. Elle assure une présence lors des absences de l'un des coaches, vient en renfort en cas de besoin. En ayant un regard sur chacune de ces premières équipes, Madame Thomas peut également faire le lien entre elles et ajuster certaines pratiques si nécessaire.

Nous vous rappelons qu'un numéro de téléphone est toujours disponible pour toutes questions relatives à la nouvelle organisation

06 02 57 50 67

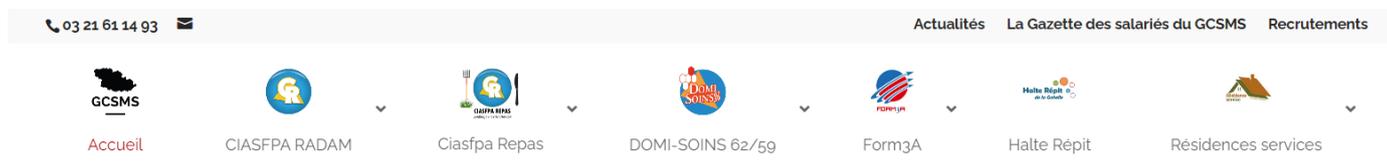
Pour plus d'information, n'hésitez pas à scannez le QR code afin de revoir la vidéo réalisée.



Le nouveau site internet

Vous l'avez sans doute remarqué, notre site internet a fait peau neuve.

Vous y retrouverez l'ensemble des partenaires de Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale du pays de l'Artois.



DÉCOUVREZ LE GCSMS

Chacune des prestations de ces structures y sont décrites et présentées. Vous y retrouverez également les actualités du groupement et votre gazette de façon dématérialisée.



Espace Coworking

Mai 25, 2021 | Actualités

Le coworking, est un espace de travail partagé...



Informations Importantes COVID 19

Déc 29, 2020 | Actualités

Les équipes du CIASFPA et leurs partenaires se...



Pratiques de l'ESS

Déc 21, 2020 | Actualités

MAISON DES SALARIÉS Le métier d'auxiliaire de...

» Toutes les Actualités

N'hésitez pas à le consulter en vous rendant sur l'adresse <https://www.gcsms.fr/>

LA CSSCT DU CIASFPA

La Commission santé, sécurité et conditions de travail ou CSSCT qu'est-ce que c'est ?

La **CSSCT** a pour objectif principal, par délégation du CSE, de veiller à la protection de la sécurité et de la santé des salariés et de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Les permanences de la CSSCT auront lieu sur le site de Noyelles-lès-Vermelles les :

Lundi 13
septembre de
14h à 17h

Lundi 11 octobre
de 14h à 17h

Lundi 15
novembre de
14h à 17h

Membres CSE au CIASFPA



Les membres du COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE sont disponibles et à votre écoute pour toutes questions et demandes d'informations. Voici leur coordonnées :

MEMBRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

COLLEGE NON CADRE

| TITULAIRE | SUPPLEANT |
|--|---|
| ADELAERE MICKAEL 06.73.67.68.39 | BOYER ANDY boyer.andy@hotmail.fr 07.81.67.81.28 |
| DERNONCOURT NATHALIE jean-michel.dernoncourt@wanadoo.fr 06.84.59.18.79 | FRANCOIS MELANIE melanie2809@gmail.com 06.11.20.76.10 |
| SENAVE NATHALIE nathalie.senave@sfr.fr 06.73.29.88.47 | VERBRUGGE ISABELLE isagaetciri@gmail.com 06.64.84.16.77 |
| LOUCHART CORINNE amina.corinne@gmail.com 06.20.31.78.46 | MARIE CINDY cindygarin62138@gmail.com 06.34.41.03.21 |
| BROGNIART CAROLINE c.brogniart@ciasfpa.fr | DESSINE AMANDINE lef.amandine@laposte.net 06.48.25.99.47 |
| HOURRIEZ ISABELLE isabelle.hourriez@sfr.fr 06.23.25.18.25 | AMOUREUX SANDRINE sandrine.amoureux12@gmail.com 06.14.21.27.26 |
| FRANCOIS CINDY cindy62131@outlook.fr 06.15.05.92.23 | VAUGEOIS VIRGINIE mdna14712@gmail.com 06.67.99.25.76 |
| CIERNIAK NATHALIE nathcierniak@gmail.com 06.05.20.23.76 | |
| POLLEY MARIE CHRISTINE polley.mariechristine@bbox.fr 06.60.93.14.13 | |
| THEVELEIN MICKAEL mickael.thevelein@gmail.com 06.48.36.81.81 | |

| REPRESENTANTE SYNDICALE CSE (CFTC) | REPRESENTANTE SYNDICALE CSE (CGT) |
|---|--|
| VANDEBUSSCHE LAURENCE vandenbusschelauren@hotmail.fr 06.19.08.52.07 | DELPLANQUE Véronique veronique.delplanque@yahoo.com 06.78.14.49.62 |

DELEGUES SYNDICAUX

| DELEGUEE SYNDICALE CFTC | DELEGUEE SYNDICALE CGT |
|-------------------------|------------------------|
| VANDEBUSSCHE LAURENCE | HOURRIEZ ISABELLE |

Election CSE chez DOMI SOINS 62/59



Le CSE qu'est-ce que c'est ?

Le Comité Social et Economique (CSE) est une instance représentative du personnel qui succède aux anciennes instances de représentatives suivantes : délégués du personnel, comité hygiène sécurité et conditions de travail et comité d'entreprise, progressivement à compter du 1^{er} janvier 2018.

DOMI SOINS 62/59 a organisé son première tour des élections le 27 avril 2021.

Le quorum n'ayant pas été atteint au premier tour des élections du CSE, un second tour a été organisé le 10 mai 2021.

Les membres élus sont :

| Membres | Statuts |
|---|-----------|
| Me HERBEZ Céline (Site de Boulogne) | TITULAIRE |
| Me LESAGE Virginie (CGT) (Site de Lens) | TITULAIRE |
| Me LESAGE Virginie (CGT) | SUPPLEANT |

Pourquoi mettre en place un CSE ?

Le CSE de DOMI SOINS 62/59, qui réunit au total 6 SSIAD pour 125 place, a vocation à :

- Maintenir les échanges entre les salariés et l'employeur. (Soignants, avec IDEC et Direction)
- Avoir des représentants pour présenter les réclamations des employés. (salaire, Droit du Travail, Application de la convention Collective)
- Être informateur concernant la législation auprès des salariés qui en expireraient le besoin

« Le CSE exerce donc ses missions au profit des salariés de DOMI-SOINS 62/59. Il a également pour mission de veiller à la santé et à la sécurité des salariés au sein de l'entreprise. »

Lydie Musmeaux, directrice de DOMI SOINS 62/59

Vous utilisez une trottinette électrique ? Soyez prudent !

BIEN CIRCULER EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

CASQUE RECOMMANDÉ

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE LA NUIT OU SI VISIBILITÉ RÉDUITE. RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS

1 PERSONNE **12 ANS MINIMUM**

CASQUE AUDIO INTERDIT **TROTTOIRS INTERDITS**

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

AVERTISSEUR SONORE OBLIGATOIRE*

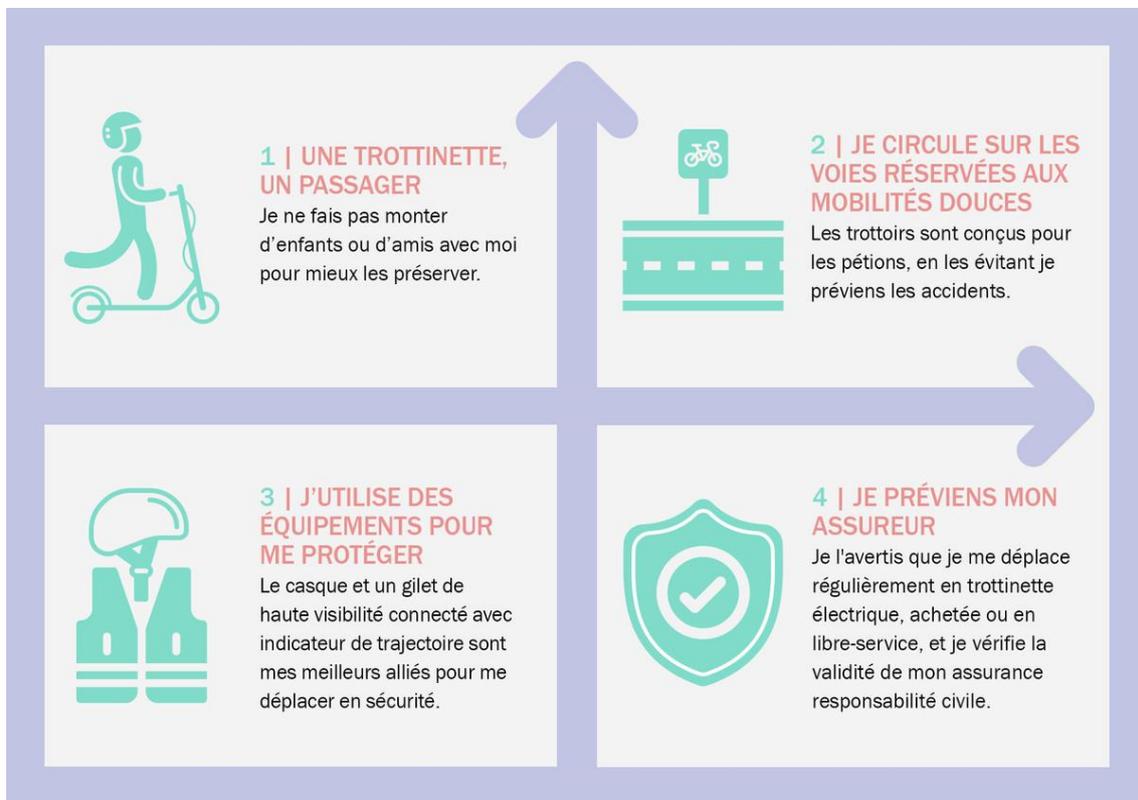
SYSTÈME DE FREINAGE OBLIGATOIRE*

CATADIOPTRES ARRIÈRES ET LATÉRAUX OBLIGATOIRES*

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE OBLIGATOIRES*

* À PARTIR DU 1ER JUILLET 2020

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES



Restons vigilants également avec les gestes barrières

Le nombre de personnes atteintes de la Covid 19 baisse depuis plusieurs semaines dans notre Région et au niveau National. De ce fait, les couvre-feu n'est plus d'actualité depuis le dimanche 20 juin et le masque en extérieur n'est plus obligatoire depuis le jeudi 17 juin. Cependant le virus circule toujours. Alors soyons prévenant et continuons de respecter les gestes barrières.

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Les fortes chaleurs sont de retour !

L'urgence canicule n'est pas encore d'actualité mais les fortes chaleurs elles le sont. Après un mois de mai plutôt humide le soleil se montre très généreux en ce moment. Pour rester en forme voici quelques gestes simple à adopter :

